DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE GARDE D'ENFANTS **F14**

À retourner à:

SEFOCAM - FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES DE CARROSSERIE (S.C.P. 149.02)
Avenue du Marly 15/8 – 1120 BRUXELLES
T. +32 2 761 00 70
e-mail: FBZ-FSE@sefocam.be

A COMPLETER EN MAJUSCULES PAR L'OUVRIER(ERE)

Nom, prénom .....

Rue ..... n° ..... boîte .....

Code postal ..... Commune .....

N° de registre national: ⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋-⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋-⌊ ⌋⌊ ⌋

Tél. ..... / ..... e-mail: ..... @ .....

Déclare par la présente avoir droit au remboursement partiel des frais de garde d'enfants (0 à 12 ans) :

Nom et prénom de l'enfant : .....

N° de registre national de l'enfant: ⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋ ⌊ ⌋⌊ ⌋-⌊ ⌋⌊ ⌋⌊ ⌋-⌊ ⌋⌊ ⌋

Je joins à la présente un extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant notre lien de parenté.
Lorsque le lien de parenté ne peut être démontré, vous pouvez également joindre une attestation de composition de ménage.
Je joins à la présente **la fiche fiscale/attestation** – relative aux dépenses encourues pour la garde d'un enfant de moins de douze ans.
Ou, pour les travailleurs étrangers, une attestation comportant les mêmes données que celles figurant sur la fiche fiscale/l'attestation de dépenses relatives à la garde d'enfants.

Numéro de compte sur lequel le remboursement doit être versé:

N° de compte IBAN .....

Date: ..... / ..... / 20 .....

Signature
Précédée de la mention "certifié conforme"

.....

REMARQUE : L'ayant-droit et l'organisme de paiement sont priés de vérifier l'exactitude de toutes les mentions, en particulier le numéro de registre national et les dates, et, le cas échéant, d'en demander la rectification suivant la procédure prévue. Vos données à caractère personnel seront enregistrées dans le fichier du fonds social. Les données à caractère personnel que vous transmettez moyennant le présent formulaire, seront traitées par le fonds social des entreprises de carrosserie. Elles seront traitées conformément aux dispositions du Règlement général européen relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Le fonds social traite les données à caractère personnel exclusivement aux fins auxquelles elles sont collectées, à savoir l'obligation légale de règlement et d'assurance de l'octroi et du versement des indemnités complémentaires aux ouvriers de la SCP 149.02. Les données à caractère personnel seront collectées tant que ces fins le requièrent. Vous bénéficiez d'un droit de regard sur vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez du droit d'accès, de consultation et, le cas échéant, de rectification. Dans certains cas et lorsqu'ils sont pleinement justifiés, vous pouvez requérir le droit de suppression de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, veuillez prendre contact avec le fonds social